

EN 2019, DU NOUVEAU AUX CENTRES DE LOISIRS

En 2019, quasiment toutes les communes ont transféré à la CC2V l'organisation des accueils durant les vacances scolaires.



C'est officiel, avec Cambronne Lès Ribécourt et Thourotte, les élus ont récemment confié l'organisation de presque tous les centres aérés à la CC2V. Ribécourt-Dreslincourt est la dernière commune à organiser leurs propres centres. Progressivement, une mise à plat de tous les dispositifs et des lieux d'accueil va donc s'opérer.

Possibilité d'inscriptions et de paiement en ligne

Le service Animation-Loisirs a profité de l'occasion pour lancer un « [Portail des familles](#) » en 2019. Grâce à celui-ci, s'ils le souhaitent, les parents peuvent gérer directement les inscriptions en ligne et surtout peuvent payer directement avec leur carte bancaire.

Si vous aviez déjà inscrit l'un de vos enfants et laissé votre adresse courriel, vous recevrez un message début janvier avec les éléments de connexion.

Pour tous les autres, c'est à la suite de votre première inscription de l'année que vous aurez cette possibilité.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Animation Loisirs de la CC2V au : 03 44 90 61 40 et : pole AROBASE cc2v POINT fr